

# RAPPORT Comité Général de l'UD

## 3 JUIN 2005

### Gilles Fournel

Tout d'abord, permettez-moi de vous transmettre à toutes et à tous mes fraternelles salutations. Je nous souhaite un bon débat, d'écoute et de respect collectif.

Ma contribution va essayer d'apporter quelques réflexions qui me paraissent nécessaires pour nos travaux.

Cher camarade, ce comité général s'ouvre dans un contexte international toujours tourmenté. Comme nous l'avions dit, la guerre que les Etats-Unis mènent en Irak n'a pas contribué à combattre la nécessaire bataille contre le terrorisme, car motivé par d'autres appétits d'ordres géopolitiques, impérialistes et financiers.

Non seulement le terrorisme n'est pas éradiqué, mais le terreau sur lequel il se développe est plus que jamais favorisé.

La situation au moyen orient demeure de plus en plus ambiguë et la solution pour une paix durable est une impérieuse nécessité. La CGT pour sa part continuera d'apporter tout son soutien au peuple palestinien comme au peuple israélien et continuera d'œuvrer pour que la France et l'Europe demeurent les acteurs d'une solution politique qui reconnaisse les droits nationaux dans la paix des peuples

Mais comprendre l'état du monde actuel, c'est mesurer, les inégalités, les injustices provoquées par des politiques libérales dont les conséquences les plus aiguës prennent la forme de la misère et de l'opposition entre les peuples entretenus par les fanatismes en tous genres.

C'est bien sur le terrain de la politique, de la diplomatie, de la justice sociale et économique que les choses doivent se jouer.

« Le monde n'est pas une marchandise »

Au-delà du slogan, on voit s'exprimer de plus en plus fortement à l'échelle de la planète l'exigence d'une organisation économique et sociale qui permette de répondre aux besoins fondamentaux de l'humanité sachant que l'application universelle des lois du marché capitaliste ne le permet pas. L'intérêt suscité par la notion de « biens publics mondiaux » découle de ces exigences. Des luttes récentes en Amérique du Sud, peu médiatisées d'ailleurs, sont l'illustration de nouvelles exigences devant cette mondialisation que l'on nous présente comme inéluctable.

Le syndicalisme a une contribution importante à apporter pour définir les voies d'un développement durable, fondé sur la priorité à l'emploi, au développement des capacités humaines, et pour trouver des réponses aux problèmes posés à l'humanité qui ne soient pas dictées par les critères de rentabilité du capital.

Les choses évoluent dans le bon sens pour le syndicalisme international. Sous le thème « mondialiser la solidarité, construire un mouvement syndical mondial pour l'avenir », le 18<sup>ème</sup> congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a revêtu une importance particulière, historique, puisqu'il a donné le coup d'envoi officiel à l'engagement par la CISL et la CMT (confédération mondiale du travail) d'un processus de création d'une nouvelle confédération internationale dont l'échéance est fixée à 2006.

La CGT est concernée directement au titre des centrales syndicales nationales indépendantes et démocratiques qui n'ont pas d'affiliation internationale et sont invitées à s'engager dans le processus de création de cette nouvelle organisation.

Le syndicalisme se doit d'être présent sur ces aspects car il est sans doute le mieux placé pour faire le lien entre ces questions et la situation des salariés dans les entreprises.

L'internationalisation des enjeux est devenu une question incontournable, Le Monde et surtout l'Europe doit devenir une priorité dans notre activité, les salariés sans réellement en saisir tous les contours le ressentent bien et sont en demande d'explications, puis de solutions alternatives.

La transition est donc toute trouvée pour revenir sur le débat et le résultat du référendum sur le traité constitutionnel. L'actualité européenne a été dominée en France par les débats autour du projet de traité constitutionnel ces dernières semaines.

L'Europe, tout le monde le dit, peut jouer un rôle très important dans l'évolution du monde .

A condition de mettre cette union au service d'une autre logique que celle de la confrontation et de la mise en concurrence des peuples.

En fait, depuis la création du marché unique européen, la promesse est faite que l'intégration accélérée de l'union dans les canons de la mondialisation capitaliste sera relayée par une impulsion nouvelle donnée à l'Europe sociale. Malheureusement depuis de nombreuses années l'Europe des marchés avance à marche forcée, mais celle des peuples, des salariés reste à quai. Le référendum a donné une chance de débat unique dans la société et le temps nécessaire pour le mener à fond. Après avoir verrouillé pendant toutes ces années le débat comme s'il n'y avait qu'une manière de construire l'Europe, les tenants de cette Europe ont pu amèrement constater une reprise de pouvoir démocratique des citoyens, des salariés de par le niveau de participation au scrutin du 29 mai . La CGT avait demandé la tenue de ce référendum et appelé à participer, elle se félicite d'une telle participation 70% au niveau national ; 72% sur le département.

Le résultat quant à lui sonne comme un désaveu sanglant des politiques nationales et européennes menées jusqu'alors. Pourtant la machine politicomédiatique largement partisane lors de la campagne, n'a cessé d'entonner le chant du « Ouiouisme », du chantage à l'intimidation en passant par les amalgames nauséabondes à la vérité d'un seul vote obligé. Et bien à tout cela les citoyens et 72% des salariés ont rendu une réponse nette et sans bavure... c'est NON à plus de 54%, Après s'être interrogés, et presque jamais autant intéressés de leur avenir. Ils ont compris très tôt dans cette campagne, à travers un formidable débat démocratique dont l'ancrage s'est singulièrement très vite installé au plus profond de notre société, que la question centrale n'était pas plus ou moins d'Europe, mais bel et bien de marquer une rupture avec la construction sociale libérale présente. L'approbation aurait signifié que l'union devait accélérer sur les rails actuels, le rejet du traité porte tout simplement l'exigence contraire, celle d'une réorientation de la construction actuelle ; Les raisons majoritaires exprimées convergent. Elles tournent toute autour de la même volonté de dire Non à l'accélération du dumping social, non au chantage à la baisse aux salaires ou à l'augmentation du temps de travail, non aux délocalisations d'usines pour certaines implantées depuis des lustres et faisant vivre plusieurs bassins d'emplois,. Enfin un Non de mécontentement mais aussi d'exigences . Jamais sans doute la commission européenne et les chefs d'états et de gouvernements n'ont été aussi secoués. Une résonance qui a bousculé l'Europe, donné de l'Espoir, et surtout des idées aux néerlandais. Après avoir été l'autre pays du fromage, la Hollande est devenue l'autre pays du NON... Pour notre part, nous disions déjà au 47<sup>ème</sup> congrès « l'Europe n'a pas besoin du tout marché, elle a besoin d'une construction fondée sur des règles sociales culturelles et environnementales fondamentales, donc de plus de solidarité, de cohésion. L'élargissement à 25 pays impose d'obtenir des engagements réels dans ce domaine, tout comme la nécessité d'intégrer la charte des droits fondamentaux ».

Le texte adopté au CCN du 1er février, devenu la position de toute la CGT, se prononçait pour le rejet du traité constitutionnel. Si nous jugions positivement, l'introduction de la charte des droits fondamentaux, nous constatons aussi que la réaffirmation de la place centrale donnée à la concurrence resté et demeuré potentiellement dévastatrice pour les droits sociaux, pour les services publics, l'emploi et la cohésion économique et sociale..

Il exprimait l'urgence à centrer le projet européen sur des priorités sociales, le plein emploi, avec des obligations sociales et publiques pour un co-développement entre peuples européens. Après ce scrutin, L'Europe, à présent, doit tenir compte de ce résultat et s'affirmer comme un puissant moyen de régulation et de réorientation de la mondialisation. Nous affirmons que la nécessité de luttes unitaires était indispensable en Europe pour obtenir des garanties communes conquérantes. A présent, La CGT ne peut s'arrêter à cette échéance électorale, elle a pour responsabilité de combattre la construction libérale de l'Europe. le résultat du « NON » change t-il quelque chose à notre démarche syndicale ? non !, mais est il un point d'appuis formidable pour les luttes tout autant qu'on sache s'en emparer, oui ! . Au-delà du résultat du vote, il y a donc nécessité absolue de rassembler les salariés sur des actions revendicatives, au niveau national et européen. Pour toutes ces raisons, dans un contexte politique tourmenté, la Cgt doit renouveler ses appels aux salariés pour se rassembler, pour se mobiliser, pour agir avec les syndicats en France et en Europe afin de faire entendre leurs exigences de progrès social.

Actuellement, deux directives menacent encore particulièrement les droits sociaux des peuples d'Europe. Le projet de directive sur les services dans le marché intérieur (dite Bolkestein) qui est une véritable machine de guerre contre les droits sociaux : le principe du pays d'origine permet à toute entreprise installant une succursale dans un pays d'échapper aux règles administratives et au droit du travail s'appliquant dans ce pays.

Le projet de révision de la directive « temps de travail » répond aux exigences du patronat : il permet à un salarié ne bénéficiant pas d'une convention collective d'accepter la non application des règles en vigueur, il permet le retour à une flexibilisation sans limite de la durée du travail.

Le 19 mars a été pour nous l'occasion de manifester fortement avec tous les syndicats d'Europe pour l'abandon définitif de ces directives et pour une Europe qui développe l'emploi, les salaires et les services publics.

Ces luttes conjuguées à l'opposition de nombreux syndicats européens et à la montée du « NON » ont contraint la commission européenne à bouleverser le calendrier sur la directive « Bolkestein ».

Ces deux projets doivent être supprimés et cela sans concession.

Aujourd'hui, l'insatisfaction sociale est tellement importante dans le pays que l'on aurait tort de croire, y compris, que les partisans du oui sont satisfaits de la situation sociale.

A cela, La déclaration et les décisions de remaniement du Gouvernement, du président de la République ne sont pas du tout à la hauteur des circonstances.

Chirac, après la période c'est pas la rue qui gouverne et après la gifle des régionales, continue dans un autisme inquiétant et tire une analyse volontairement déformée du résultat du référendum.

Car vraisemblablement, la composition et les orientations du gouvernement semblent s'appuyer principalement sur les déclarations et les objectifs du président de l'UMP Nicolas Sarkozy, plutôt que sur les attentes sociales.

La réponse est à contre-courant, et la référence au thème de l'emploi laisse présager rien de bon, tout comme l'argument du dialogue social asséné à tour de bras dans les discours depuis des mois, mais jamais réellement mis en œuvre.

Devant cette situation, le syndicalisme tout entier, La CGT en particulier a une grande responsabilité de construire dans les jours et les mois à venir avec les salariés un rapport de force suffisant et susceptible de contraindre les pouvoirs publics et le patronat à négocier sérieusement sur les aspirations sociales qui se sont exprimées depuis

de nombreux mois. **On exige l'ouverture rapide d'une grande négociation sociale, avant que ne soient arrêtés les principaux choix budgétaires et de politique économique pour 2006, à nous d'en créer les conditions.**

A présent si l'on revient sur La situation sociale en France et dans le département elle ne s'est guère améliorée depuis 3 ans.

Le Duo Chirac-Seillière organise la fracture sociale, Après la réformes des retraites qui n' a rien réglé sur le fond et en particulier sur le financement, si ce n'est de faire porter principalement les efforts sur les salariés, sont intervenues des dispositions régressives à l'Unedic, et les attaques qui ont suivi contre les chômeurs et le régime des intermittents du spectacle, avec tous les dégâts que cela occasionnent quotidiennement sur notre département. Enfin, s'en est suivi la réforme de l'assurance maladie dont on commence concrètement à mesurer les effets nocifs.

La machine à privatiser la santé est en marche, on nous à expliquer qu'il fallait se soigner mieux en dépensant moins, et responsabilisant avec un ton accusateurs les assurés sociaux . Cette réforme comme celle de la retraite met gravement en cause le système solidaire en évitant de trouver de nouveaux financement sur les revenus du capital , on développe par conséquent un accès au soin à plusieurs vitesses, on impose une nouvelle gouvernance. Dans le même temps, les réductions des budgets santé, famille ont des répercussions importantes sur les budgets des établissements de soins sur le département . Plusieurs hôpitaux sont mis sur la sellette, en particulier sur notre territoire comme à pertuis et Valréas, l'intervention syndicale et citoyenne semble enrailler le processus mais rien n'est acquis, Nos gros hôpitaux comme Avignon, Montfavet, ou encore Carpentras quant à eux connaissent des restrictions budgétaires qui tendent à réduire le service public de santé, même si dans ces établissement la réaction des salariés avec la CGT est à la hauteur des enjeux, comme les luttes récemment victorieuse à Montfavet , contre le pointage des personnels et la restructuration de la blanchisserie.

Pour ce qui est de la situation économique, elle est toujours dominée par la détérioration de l'emploi. Les plans sociaux massifs et les licenciements individuels se multiplient. Les délocalisations sont devenues une menace dont les actionnaires usent pour imposer une baisse des salaires, une augmentation du temps travaillé et l'accentuation de la flexibilité du travail. L'offensive récente contre les 35h, ou la remise en cause du lundi de Pentecôte s'est faite sur la base d' arguments fallacieux « travailler plus pour gagner plus » ou sur la don d'une journée gratuite des salariés dite de solidarité, qui au contraire n'est ni plus ni moins que la création d'une quatrième caisse de protection sociale vieillesse . Une mesure qui brise la solidarité intergénérationnelle et tout cela dans un pays qui compte près de 3 millions de chômeurs et une explosion du temps partiel.

Dans le Vaucluse, 73% des contrats d'embauche sont de types précaires. Le chômage augmente, même si seulement 45% des privés d'emploi vauclusiens perçoivent une indemnisation. Il devient supérieur à la moyenne nationale en dépassant les 11%, avec plus de 21000 chômeurs, il est de 18% chez les 16- 30 ans. Nous comptons 13500 Rmistes . Pour la première fois depuis 20 ans, on détruit plus d'emplois sur le Vaucluse que ce que l'on en crée.

Le pouvoir d'achat des salariés est en baisse. Les prix des produits de consommation n'ont cessé de croître, l'immobilier en 10 ans sur la région et dans le département a connu une augmentation de 80% . Dans le même temps La grande majorité des salariés du Vaucluse souffre de la modération salariale et nous connaissons une augmentation de 8% de travailleurs pauvres sur ces 3 dernières années ; Seulement 44 % des foyers vauclusiens sont imposables. Un vauclusien sur 5 est en dessous ou au niveau du seuil de pauvreté.

La mauvaise situation de l'emploi et la baisse des investissements ne proviennent pourtant pas de l'absence de ressources financières. Mais les entreprises du moins les donneuses d'ordres réduisent leurs investissements et l'économie est globalement en stagnation comme partout en France. Elles disposent de ressources considérables du moins pour les plus grosses, mais elles privilégient des opérations financières jugées rentables à court terme et cela au détriment de l'emploi.

Le cœur même des systèmes de production vauclusiens est attaqué, nos filières historiques sur le département sont menacées, l'agroalimentaire, la chimie, le cartonnage, et même le transport, et la logistique. Aujourd'hui, sans être alarmiste ou pessimiste on peut se poser raisonnablement la question demeura t-il à terme des emplois industriels sur le Département sans réelles et fortes interventions des salariés, des citoyens.

Depuis 3 ans, nous avons enregistré sur notre territoire de nombreuses restructurations, réorganisation, et plusieurs plan sociaux , ACCO France, Emcor, Nortbert dentressangle, Imcarvau, ID Logistic, TNT, Lou ROUCAS, Panavi, SEPR, SNPE, MONITOR, continental nutrition, Au clos d'Aguzon .

MEDEF et gouvernement joignent leurs efforts pour accentuer les délocalisations, accompagner les restructurations, imposer les privatisations et remettre en cause le fondement et l'organisation des services publics. Il en résulte une destruction de pans entiers de l'activité industrielle avec son cortège de licenciements

Concurrence, compétitivité, recherche de rentabilité financière abondent dans la bouche des dirigeants afin de légitimer cette situation en tentant de distiller et de développer un sentiment de fatalité dans la tête des salariés

Le MEDEF a la volonté de s'attaquer à toutes les garanties collectives des salariés. Avec la complicité du gouvernement, son ambition est de vider de son contenu le code du travail. Sur les licenciements et les restructurations, l'adoption de la loi Larcher permet au patronat de licencier plus facilement et librement les salariés. Alors que La CGT revendique des protections et des droits nouveaux pour les salariés des petites et moyennes entreprises qui n'en ont quasiment pas et des améliorations pour ceux des grandes entreprises qui

disposent d'un comité d'entreprise leur permettant d'être informés, d'intervenir sur les choix de gestion qui conditionnent leur emploi.

Devant cette volonté de remise en cause des acquis sociaux, plus que jamais nous devons être porteurs de propositions revendicatives solidaires et offensives. Favoriser des actions peut-être par bassin d'emplois comme nous l'avons déjà imaginé voie engagée lors de nos réflexions sur les 5 bassins d'emplois en 2004 car l'emploi est devenu la principale préoccupation des salariés. Poursuivre dans l'idée d'élargir notre champ d'intervention au travers de rassemblement conjuguant intervention syndicale, citoyenne, afin de peser sur le patronat, le politique. L'initiative récente de l'UL de Vaison et syndicat des papeteries de Malaucène, sur le devenir de l'emploi industriel sur le canton de Vaison-Malaucène dans son contenu et sa forme en ce sens confirme l'importance de créer des rapports de force dans et hors de l'entreprise. En démontrant que la CGT est aussi et plus que jamais force de propositions, en essayant de faire évoluer voire moderniser l'appareil de production quand il s'agit de pérenniser et développer l'emploi industriel, mais aussi de sauvegarder tous les autres emplois induits, tout cela dans l'intérêt du territoire et des populations. Il est nécessaire pour nous d'avoir une réflexion sur cette question l'atelier n°1 de cet après midi nous permettra peut-être de dégager quelques pistes, et d'examiner ensemble les ripostes à construire.

Enfin, notre objectif est que tous les salariés bénéficient d'un ensemble de droits individuels, garantis au plan interprofessionnel, opposable à tout employeur et transférable d'une entreprise à une autre. Ces garanties individuelles n'ont de sens que par la cohérence et le renforcement des droits collectifs dans le code du travail, les statuts publics et les conventions collectives. La question des convergences public privé est des lors centrale, tant dans le développement d'un territoire, que d'un bassin d'emploi, que dans l'élaboration des rapports de force. C'est cela que nous visons sous l'expression « confédéralisation de la lutte » pour obtenir à terme une sécurité sociale professionnelle, un nouveau statut du travail salarié composantes essentielles du plein emploi.

Car l'offensive conjuguée du Medef et du gouvernement n'épargne personne et s'accroît également sur les capacités d'intervention des services publics. Dans la santé je l'ai précisé précédemment, mais aussi dans la fonction publique territoriale, dans l'éducation nationale, en précarisant ou en supprimant les effectifs. Les objectifs affichés sont connus l'ouverture à la concurrence, la casse des statuts en muselant l'intervention syndicale par la répression ou la remise en cause du droit de grève.

Les entreprises publiques en réseau ne sont pas épargnées et même vivement attaquées par le biais de la tentative de filialisation du fret pour la SNCF et l'ouverture du capital pour EDF, à France télécom ou l'on annonce encore 5000 suppressions d'emplois, ou encore à la poste en application de la loi de dérégulation. Sans doute, les fortes luttes des agents de ces secteurs encore très suivies et que l'on a vu encore hier avec les cheminots doivent être élargies sur des bases convergentes entre salariés et usagers pour peser encore plus fort et gagner.

A tout cela se rajoute la loi sur la décentralisation décidée unilatéralement par le gouvernement.

Après les lois Voynet et Chevènement liées à l'aménagement du territoire, la loi dite Libertés locales du 13 août 2004 crée une nouvelle donne en bousculant le paysage institutionnel et statutaire. Dans ce cadre, l'enjeu de fond est celui du devenir du service public. La CGT avait porté une appréciation positive sur la décentralisation initiée en 1982. Et c'est précisément parce que la loi Raffarin ne repose aucunement sur les mêmes conceptions, que nous la dénonçons et la combattons. Précédée d'une caricature de concertation avant d'être adoptée aux forceps sans véritable débat parlementaire, la décentralisation Acte 2 organise un transfert de compétences de l'Etat, entre autre des personnels ATOSS, ou de la DDE vers les collectivités territoriales, sans garanties sur le service rendu à la population et des menaces pour les agents sur leurs déroulements de carrières, leurs conditions de travail et leurs rémunérations. Dans ces conditions, cette seconde phase ouvre la voie à la rupture de l'égalité d'accès et aux privatisations. Conscients de nos responsabilités, nous entendons faire face à cette situation en nous engageant dans une démarche nous permettant de développer les services publics et l'emploi public.

Ce qui frappe dans le débat public c'est que le rôle des services publics se limiterait à la gestion sociale des choix économiques. Pour s'installer, les chefs d'entreprises bénéficient d'exonérations de cotisations diverses, puis quand les actionnaires décident de fermer, à la collectivité de se débrouiller avec les salariés sur le carreau. L'enjeu essentiel est celui de la finalité : développons-nous un service public, notamment autour de la question sociale, qui conduit à un assistantat où construisons-nous une perspective qui vise à sortir les individus de leurs problèmes en leur proposant économiquement et socialement un avenir stabilisé ? Il nous faut inverser la logique actuelle. La finalité des services publics doit être la réponse aux besoins des usagers, en prenant en compte l'évolution et la diversité de ces besoins. Ce faisant les services publics deviendront des moteurs du développement économique au service des hommes et des femmes.

Mais l'offensive gouvernementale par la réduction des dépenses publiques touche d'autres questions. Pour exemple, le désengagement de l'état du financement du contrat de plan état région pourrait avoir des répercussions sur de nombreux aspects économiques et sociaux du département. Déjà parent pauvre des précédents plan, le retard ou la suppression de grands travaux pourtant prévus, risque de pénaliser notre aménagement du territoire et notre développement économique si rien ne change... Liaison Est Ouest, Réouverture de Lignes SNCF, Liaison inter gare à Avignon, Aménagement routier sont autant de dossiers en suspend. La réduction ou le manque d'entretien des capacités de déplacer les biens et les personnes en Vaucluse

est réellement inquiétante. Des aspects que nous devons tous au plus vite à intégrer dans notre activité revendicative. La préparation et de la tenue des nos assises départementales des transports en fin d'année 2005, ou en début 2006 en est peut-être l'occasion.

Dans notre département encore très rural les menaces pèsent successivement sur l'ensemble des services publics ; fermetures de classes d'écoles, de bureaux de postes, de services publics de santé... Les populations voient leurs conditions de vie s'aggraver et les territoires assistent à la disparition d'un atout précieux pour leur développement. Mais aujourd'hui le service au rabais existe pour un grand nombre d'usagers aussi bien dans la ruralité que dans les concentrations urbaines éloignées des centres villes. Il ne peut s'agir pour nous de préserver les services publics tels qu'ils sont puisque leur qualité s'est déjà fortement dégradée. Il ne peut s'agir non plus d'aller expliquer aux citoyens ce qui est bon pour eux. C'est avec eux et à partir de leurs besoins que nous devons élaborer des propositions novatrices pour développer la présence de services publics rendus par des fonctionnaires. Cela est fort éloigné des maisons de services publics tels qu'ils nous les proposent ? Et que dire des épiceries ou bureaux de tabac ?

Pourtant Les besoins des citoyens s'expriment, quelquefois relayés par les élus locaux, quelle que soit par ailleurs leur famille politique, à nous de nous en servir ou de nous engouffrer dans leur contradiction. Syndicalement et en convergence, nous avons toute notre place pour mettre en débat nos propositions et faire grandir le rapport de force. C'est le sens que nous avons donné à plusieurs initiatives et débats publics à APT, Robion , Vaison , Ville sur Auzon. Il nous faut mettre en œuvre cette démarche partout où cela est nécessaire sur le territoire.

Les besoins en services publics s'expriment aussi fortement autour des missions liées aux services à la personne. Et le gouvernement le sait bien, pour éviter de créer des emplois de fonctionnaires, il a concocté le plan dit « Borloo » visant la création de 500000 emplois dans ces secteurs. Son objectif est clair : répondre aux besoins des citoyens tout en permettant à des entreprises privées de se développer sur ce marché rendu par eux lucratif. Des salariés mal payés souvent des femmes, sans qualification reconnue, travaillant quelques heures par semaine, voilà le type d'emplois que le gouvernement souhaite promouvoir.

Enfin, Agir pour développer les services publics, pour l'emploi public en améliorant son contenu, ce sont des garanties minimums pour les plus fragiles et nous avons beaucoup d'exclus en Vaucluse. Des questions qui devront être centrales dans le cadre de la préparation de nos assises départementales de services publics en fin d'année.

Malgré une situation économique et sociale difficile, l'heure n'est pas à la résignation.

Depuis le début de l'année Les luttes sont nombreuses, 18,19,20 janvier, 5 février, 10 mars, 16 mai, d'autres prévues en juin, des initiatives pour avancer sur l'emploi, les salaires, les services publics et les conditions de travail.

La CGT avec les salariés est à l'origine de toutes ces luttes, moteur principal du mouvement social depuis quelques mois.

Des luttes très fortes et porteuses d'exigences importantes dont la satisfaction exige une autre répartition des richesses. Et les moyens financiers existent pour répondre aux besoins sociaux. Les groupes français du CAC 40 affichent des bénéfices record. Les profits s'envolent, les dividendes reversés aux actionnaires ne cessent de croître, et l'indécence est même atteinte pour les indemnités de départ des grands patrons comme celui de carrefour. La politique budgétaire de l'Etat conduit à baisser les impôts pour les couches très aisées et à exonérer les entreprises de leurs cotisations sociales.

Le 10 mars, les salariés du privé, du public, dans ce département comme partout en France ont exprimé leur mécontentement à l'égard du patronat, du gouvernement et de toutes leurs orientations.

**L'action collective syndicale a produit des effets**, le gouvernement qui ne voulait pas rediscuter a été obligé de revenir à la table des négociations pour doubler la mise sur ses propositions et même si cela reste inférieur aux revendications des fonctionnaires, de revaloriser de 0,8% leur traitement.

Pour le privé, le gouvernement a choisi de gagner du temps en apportant quelques fausses réponses, comme les mesures annoncées sur l'intéressement ou la participation. Il a cette habitude de répondre à côté des problèmes.

Le 10 mars avait ouvert un processus, beaucoup de conflits locaux principalement sur les salaires dans les entreprises ont continué et certains ont obtenu des résultats. Des salariés qui ont choisis de se mobiliser au travers de négociations annuelles obligatoires ou par l'émergence de revendications légitimes portées par la formidable mobilisation du 10 mars.

Des luttes qui ont abouti à des augmentations non négligeables des salaires variant de 1% à 4% comme aux Papeteries de Malaucène, Cabanon, EFTIC, Packard, Rouy Imbert, CarrefouR - Orange, SEPR, Wavin ou encore GERFLOR Provence à Grillon près de valréas où après plus de 4 semaines de grève les salariés ont obtenu entre autre plus de 4% d'augmentation et une prime de 250 euros .

D'autres revendications, dans le prolongement du 5 février et du 10 mars, étaient à l'ordre du jour des appels à la grève du 16 mai.

Les salaires, l'emploi et les services publics constituent toujours le socle commun des constructions revendicatives à l'entreprise, dans les professions et dans les territoires ; socle commun sur lequel se construisent aussi les convergences et les solidarités entre salariés.

Il en a été ainsi par exemple le 12 mai à l'appel de la Fed Nat Mine Energie, dans le secteur des finances..etc

Notre analyse sur le climat revendicatif et la qualité des journées d'action du début d'année et en particulier du 16 mai confirment les attentes des salariés en direction des organisations syndicales et notamment de la CGT. Il est de notre responsabilité d'y répondre. Le mois de juin semble propice.

Depuis près de 18 mois, la CGT et de nombreuses fédérations travaillent à l'élaboration d'alternatives pour contrer le soi-disant fatal déclin industriel.

Dans son prolongement, la CGT et onze fédérations ont appelé à l'action le 9 juin depuis les retraités se sont joints à l'initiative sur l'enjeu du pouvoir d'achat, d'ailleurs l'union syndicale des retraités Vaucluse appelle à un rassemblement à 10 h30 devant la préfecture.

Il s'agit là de formes nouvelles de constructions revendicatives et d'initiatives de mobilisation.

Elles peuvent certes nous bousculer dans notre volonté de confédéralisation, mais aussi favoriser l'élargissement du nombre de celles et ceux qui rentrent dans l'action à partir d'une plus grande lisibilité de revendications spécifiques.

Les formes diversifiées d'actions et d'appels à la mobilisation visent aussi cet élargissement indispensable à la construction d'un rapport de forces sur des enjeux aussi importants pour le développement économique et social de notre pays. Nous sommes toujours, malgré les difficultés rencontrées, pour agir, dans l'unité d'action, sur une démarche offensive, de conquêtes.

Le 9 juin ne sera pas une journée en réaction aux mauvais coups. C'est une journée offensive, caractérisée par l'exigence de conquêtes pour une politique ambitieuse de développement industriel, avec de véritables projets qui génèrent de l'emploi, de la richesse, de la croissance.

Notre combat contre le chômage induit la re-dynamisation de l'économie française. Cela passe nécessairement par la création d'emplois, d'emplois qualifiés, stables et des investissements pour améliorer les qualifications, donc les capacités productives.

C'est le sens donné par les fédérations concernées et la confédération au rendez-vous revendicatif et d'action du 9 juin, il s'agira lors de ce comité général de débattre et de décider quelle forme voulons nous donner à cette journée sur notre département.

Mais combattre le chômage, dynamiser l'économie, c'est aussi et surtout l'incontournable augmentation des salaires et du pouvoir d'achat des salariés, prendre des mesures pour viser le plein emploi. C'est surtout pas faire de la pseudoinsertion pour se donner bonne conscience ou casser le service public de l'emploi en démantelant l'ANPE, l'AFPA et encore moins en culpabilisant et réprimant les privés d'emploi.

Relancer l'économie, c'est améliorer le pouvoir d'achat des salariés qui eux en règle générale ne spéculent pas.

Sur ce point aussi, un rendez-vous est déjà dans le paysage et ce depuis le 10 mars.

Le 10 juin, une nouvelle rencontre est prévue entre organisations patronales et organisations syndicales sur les salaires.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la convocation par le ministre du travail le 18 mars, de la sous-commission salaire de la commission nationale de la négociation collective.

L'intervention CGT avait, le 18 mars, fortement exigé l'ouverture de négociations avec l'objectif de porter un coup d'arrêt aux trop nombreuses garanties salariales de branches inférieures au SMIC dont la réévaluation interviendra par le gouvernement au 1<sup>er</sup> juillet.

Dans le même, le 19 mai ont repris les négociations avec le MEDEF, sur l'emploi des salariés de plus de 50 ans, les propositions du Medef seront discutées le 24 juin, mais à ce stade sont inacceptables : mise en place d'un nouveau contrat de travail intitulé contrat de mission, fin des primes d'ancienneté, élargissement du cumul emploi et retraite.

Il faut mettre en échec ces prétentions, nous devons interpellier le plus largement les salariés et rechercher y compris à partir de l'entreprise des convergences syndicales.

Il y a donc lieu de réfléchir aux initiatives que nous pourrions prendre sur le contenu revendicatif - les salaires et le SMIC, l'emploi y compris de plus de 50 ans tout cela dans le prolongement de la campagne confédérale sur la négociation annuelle obligatoire dont on a pu mesurer l'efficacité revendicative à l'entreprise, ainsi que la construction de convergences entre tous les salariés.

Il n'y a pas de revendications qui s'expriment, d'actions et de luttes qui se construisent si la citoyenneté des salariés, la reconnaissance effective du droit et de la liberté syndicale, le respect de la démocratie sociale, ne franchissent pas les portes de l'entreprise.

Chacun d'entre nous peut témoigner dans son syndicat, sa profession, sur son territoire, de l'âpreté de l'affrontement entre salariés et patronat. Par exemple, les délégués syndicaux sont les cibles privilégiées des pressions patronales, leurs droits sont souvent bafoués, en particulier celui quelquefois d'un véritable déroulement de carrière. Bref ils sont les victimes d'importantes discriminations et plus particulièrement dans les PME et TPE.

Aujourd'hui 9 militants syndicaux de la poste de Bordeaux sont traduits en Justice, suite à un conflit qui dure depuis 6 semaines, et des condamnations lourdes à l'encontre des lycéens viennent d'être annoncées. Cette criminalisation de l'action syndicale est inacceptable. La CGT et notre comité général apporte son soutien à ces militants et exige l'arrêt des poursuites judiciaires. Mais d'autres camarades sur la région, sur le département y



Il faut considérer qu'il n'y a plus aucune profession qui, par un rapport de force qui lui est propre, peut s'estimer à l'abri de la vague de déréglementation, de la mise en concurrence des activités et par conséquent des salariés. Il y a surtout très peu de possibilités que quelques secteurs professionnels puissent prétendre, à eux seuls, gagner de nouvelles garanties sociales applicables à l'ensemble du monde du travail. Si notre ancrage syndical demeure bien sur le terrain professionnel, la dimension inter professionnelle de nos capacités de mobilisation est incontournable. Gagner le développement des services publics et de l'emploi public, défendre et obtenir de l'emploi industriel, construire le statut du travail salarié, tout cela induit une prise en compte d'une activité interprofessionnelle de qualité et de proximité. C'est une des lignes de clivage entre le syndicalisme confédéré et le syndicalisme catégoriel ou autonome qui suffit aisément pour l'expression de mécontentements ou la seule contestation.

Quand un salarié se syndique, il adhère à l'ensemble de la CGT dans ses dimensions professionnelles et interprofessionnelles. Quel que soit le syndicat, la fédération, l'union départementale dans lesquels il est comptabilisé, c'est un syndiqué organisé à la confédération, avec l'ensemble de ses règles de vie, engagé avec 700000 autres camarades pour la conquête de droits sociaux pour l'ensemble du monde du travail.

Etre un syndicat affilié à la CGT, c'est s'engager sur une certaine conception du syndicalisme, de ses objectifs et de son fonctionnement.

C'est dans ce cadre, que nous rentrons dans le cadre de la préparation du 48<sup>ème</sup> congrès confédéral qui se tiendra à Lille du 24 au 28 avril 2006.

La CGT est confrontée à la nécessité de trouver des formes d'organisation et de fonctionnement qui concrétisent les changements qu'elle souhaite impulser pour être mieux l'outil de tous les salariés. Nous sommes depuis longtemps largement d'accord sur le constat : nos formes d'organisation dans les champs professionnels et territoriaux ne collent plus tout à fait à l'organisation du salariat tel qu'il est aujourd'hui, après les profonds bouleversements qu'il a subis ces trente dernières années. Dans un contexte favorable de perception positive de la CGT par les salariés, il devient urgent de dépasser le constat pour nous impliquer dans les travaux pratiques. Notre volonté doit nous permettre d'être maître de nos transformations faute de quoi, ce sont les circonstances qui nous imposeront des évolutions lentes, subies. Dans le premier cas de figure, nous travaillerons nos transformations avec comme objectif offensif notre déploiement et une plus grande efficacité revendicative, dans le second cas de figure, nous subirons les évolutions, en nous repliant sur nous-mêmes.

Notre Union départementale avec l'ensemble des syndiqués, est décidée à participer activement et concrètement à ce chantier, dans une dimension solidaire et confédéralisée, avec comme ambition d'être une CGT accessible à un plus grand nombre de salariés et donc en capacité de peser plus et en permanence sur les choix qui conditionnent fortement la vie des hommes et des femmes.

La préparation du 48<sup>ème</sup> congrès confédéral va commencer à prendre sa place dans notre activité syndicale, en articulation étroite avec les enjeux revendicatifs, la nécessité de travailler les mobilisations et la poursuite et le développement du Plan national de syndicalisation.

L'échange qui suivra au sein des ateliers de cet après midi sera de nature à modifier, compléter et enrichir notre réflexion. Il permettra aussi à notre commission exécutive d'asseoir des dispositifs de travail les plus efficaces possibles.

### **Le développement de la CGT sera le point d'entrée, le fil rouge de toutes les réflexions du 48<sup>ème</sup> congrès confédéral.**

En effet, nous avons la volonté commune de développer notre efficacité revendicative, notre capacité à mobiliser durablement un nombre toujours plus important de salariés, en favorisant l'expression de leur mécontentement et leur intervention dans les mobilisations et les négociations.

Autour du développement de la CGT au service de la construction du rapport de force, le CCN du 18 et 19 mai a décidé de porter au débat :

- la nature de notre intervention en France, en Europe et dans le monde, dont plus particulièrement notre place à la CES et dans une éventuelle internationale syndicale.

- le rassemblement du syndicalisme en France dans un contexte de recomposition syndicale que nous avons besoin de mieux appréhender

- un syndicalisme en prise avec la société, besoin de préciser la nature de l'intervention syndicale, nos rapports avec le politique et les mouvements associatifs

Autour des avancées nécessaires en matière de démocratie sociale, syndicales et règles de vie confédérale, nous réfléchirons :

- sur la démocratie sociale, accords majoritaires, règles de représentativité, les droits et l'intervention des salariés sur le lieu de travail, la prise en compte et l'articulation de la dimension territoriale des champs d'interventions et de négociations

-sur la démocratie syndicale, la place du syndiqué dans la construction de revendications et sa consultation, le rôle du syndicat, la nécessité de donner une impulsion à la démocratie syndicale en poussant plus fortement la mise en œuvre de la charte de la vie syndicale. L'atelier 2 abordera cette question cet après midi.

-sur nos transformations et règles de vie communes, fédéralisme et confédéralisation, transformation des structures syndicales, nouvelle répartition de la cotisation et l'adoption d'un nouveau circuit solidaire de la cotisation, la question de la presse confédérale, ce point l'atelier 3 en débattrà après mangé.

Enfin, autour du statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle est proposé de discuter des principes sur une approche globale et un approfondissement de la notion de travail ; une réponse à l'insécurité sociale : droits collectifs et droits de la personne.

Il s'agira aussi de porter une attention particulière au bilan d'activité. Dans le même esprit que celui du précédent congrès, notre volonté sera de favoriser une évaluation collective de l'efficacité de notre intervention sur les enjeux revendicatifs, de notre capacité à mettre en œuvre ce que collectivement nous décidons. Nous identifierons ce qu'ensemble nous avons fait bouger et les obstacles que nous avons rencontrés, dans les dimensions contradictoires et en dynamique avec la mise en œuvre du 47<sup>ème</sup> congrès.

Mais nous avons aussi besoin que nos orientations se traduisent en décisions claires et lisibles qui aident à la participation des syndiqués et qui engagent toute la CGT une fois adoptées.

L'évolution des modes de fonctionnement et des structures de la CGT sera donc à l'ordre du jour de notre prochain congrès. En effet, les syndicats réunis à Montpellier ont adopté des orientations invitant à des transformations de la CGT dans ces domaines. Le 47<sup>ème</sup> congrès appelait « toutes les organisations de la CGT à s'engager dans cette réflexion ou à la poursuivre, pour nous mettre en capacité de décider ensemble d'axes de transformations qui nous soient communs

Nous distinguerons deux phases dans la préparation du congrès. Celle qui débutera le plus rapidement possible et se prolongera jusqu'en décembre et celle qui ira de janvier à avril dont les débats porteront sur le document.

D'ici la fin de l'année, nous avons besoin de tout mettre en œuvre pour intéresser, accrocher les syndiqués à une préparation en amont du congrès. Tout en tenant compte de la diversité de notre union départementale, de nos syndicats, et même si tout le monde ne discutera pas de la même chose en même temps, nous pouvons impulser l'organisation d'initiatives sur des thématiques précises et sur des supports communs :

-des rencontres entre des salariés et des syndiqués, sur les lieux de travail, les bassins d'emplois, les unions locales, les cibles du plan national de syndicalisation

-des échanges entre des syndiqués de professions différentes sur un même territoire, pour mieux cerner la réalité de l'autre et enrichir ainsi le contenu des débats dans le syndicat. Des dispositions particulières doivent être prises pour favoriser la participation des syndiqués de toutes petites bases, pas uniquement en les rassemblant, mais en les intégrant peut-être dans les débats avec des camarades de gros syndicats.

Ces initiatives seront de nature à construire une dynamique de préparation large et active de préparation qui feront l'objet d'un compte-rendu qui viendra nourrir la réflexion collective.

Car au final :

Nous voulons gagner sur les solidarités, les convergences d'intérêts et de luttes

Nous voulons gagner une autre répartition des richesses produites par les salariés,

Nous voulons construire un monde de paix dont la finalité sera la réponse aux besoins des hommes et des femmes.

Voilà cher camarade ; ce que j'étais en charge de vous présenter au nom de la commission exécutive, je vous remercie de votre écoute, et sans plus attendre, je vous propose que l'on débattenne l'ensemble de toutes ces questions.